

NOMINATIONS AUX COMMISSIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Québec, le 5 septembre 2012. – Le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Claude Lessard, annonce la nomination de 32 membres au sein des cinq commissions du Conseil.

Une de ces membres vient de la région des Laurentides. Il s'agit de **M^{me} Nadine Le Gal**, directrice du Service de la formation continue et des services aux entreprises au Cégep Saint-Jérôme, qui siègera à la Commission de l'éducation des adultes et de la formation continue. Elle mettra ses connaissances et son expertise en matière d'éducation au profit du Conseil jusqu'au 31 août 2015.

Rappelons que M. Alain Cyr, consultant en alphabétisation, M. Martin Gauthier, du Fonds communautaire d'accès au micro-crédit, M^{me} Heather Halman, de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, M. David Lefrançois, du Campus de Saint-Jérôme de l'Université du Québec en Outaouais, et M. Renaud Thibodeau, du Collège Lionel-Groulx, siègent déjà à l'une ou l'autre des commissions du Conseil.

Les membres des commissions sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés par l'ordre ou le secteur d'enseignement visé. Soulignons toutefois qu'ils n'agissent pas à titre de porte-parole de leur organisation respective, mais que c'est par l'expression de leur point de vue et leur analyse systémique qu'ils contribuent à ce que les travaux du Conseil tiennent compte de la diversité des perspectives. Leur mandat est d'au plus trois ans et n'est renouvelable consécutivement qu'une seule fois.

Les commissions sont chargées de conseiller l'organisme sur toute question relative à leur secteur d'activité et de préparer, par mandat de la Table du Conseil, des avis qu'elles lui soumettent ensuite pour adoption. Elles se réunissent au moins quatre fois par année.

Le Conseil, en vertu de sa loi constitutive, est institué en tant que lieu privilégié de réflexion. Sa mission est de veiller à la définition d'une vision globale et prospective de l'éducation pour conseiller le ou la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur toute question relative à l'éducation. À cette fin, il vise l'ajustement continu du système éducatif en fonction de l'évolution des besoins de la société et des personnes. Par la diversité des personnes qui le composent, le Conseil joue un rôle de pont entre les acteurs de l'éducation, la population en général et les décideurs. On y trouve des représentants de tous les ordres et secteurs d'enseignement, tant des membres du personnel de l'éducation que des parents et des étudiants ainsi que des représentants d'autres secteurs d'activité de la société québécoise. Ce sont ainsi près d'une centaine de personnes qui, grâce à leur engagement citoyen et à titre bénévole, contribuent aux travaux du Conseil et de ses différents comités et commissions.

- 30 -

Source : Johanne Méthot
Responsable des communications
Conseil supérieur de l'éducation
Tél. : 418 643-8253 ou 418 571-1359